

Malgré cette bonne nouvelle, il faut également se poser la question à savoir comment on supporte notre industrie touristique. Certaines statistiques démontrent qu'au Canada, dans les régions où les «inputs» dans le secteur industriel coûtent le moins cher, nous sommes encore là à 70c. l'heure. Si on prend le salaire horaire, l'«input» travail dans le secteur touristique, dans les régions au Canada où cet «input» est le moins dispendieux, nous sommes encore à 70c. l'heure plus élevé que dans les endroits où c'est le moins élevé aux États-Unis. Or comment est-il possible de concurrencer? Il y a donc ce facteur salaire minimum. Je suis le premier à vouloir et à souhaiter que les travailleurs canadiens puissent bénéficier de salaires des plus élevés mais il faut quand même accepter les règles du jeu. Si l'industrie touristique doit suivre les règles du salaire minimum, comment expliquer que les gens en cause dans ce même secteur puissent bénéficier de pourboires et de salaires qui ne paraissent pas et qui, pourtant, sont une source de revenus pour le travailleur. Alors je crois que dans ce secteur notre ministère de l'Industrie et du Commerce, de qui relève le tourisme, a annoncé la création d'un comité consultatif regroupant des représentants des diverses parties, des gens impliqués du secteur touristique, des gens qui viendront de toutes les parties du pays pour faire une analyse en profondeur, savoir comment nous pourrions relancer cette entreprise. De plus, nous estimons que le coût du transport au Canada, sur le plan touristique, influence de façon négative le développement touristique au Canada, c'est pourquoi notre ministère a fait des instances récemment afin de demander à la Commission canadienne des transports d'accepter des voyages «charter» au Canada et ainsi faciliter l'accès de chacune de nos régions aux touristes canadiens. Il est incroyablement inadmissible qu'il en coûte moins cher aujourd'hui de se rendre en Europe, que ce soit à Londres ou à Paris, qu'il en coûte pour un Montréalais de se rendre à Vancouver. Or, je crois qu'il est absolument nécessaire que nous intervenions dans ce sens et déjà des mesures ont été prises.

● (1712)

Sur le plan des infrastructures touristiques, cette responsabilité relève de la juridiction provinciale. Mais déjà, par l'entremise de notre ministère et celui de l'Expansion économique régionale, le gouvernement fédéral a mis à la disposition des provinces, par des ententes spéciales, des sommes importantes pour le développement touristique. J'espère que le gouvernement du Québec pourra bientôt signer une telle entente avec le gouvernement fédéral afin qu'on puisse bénéficier des crédits mis à la disposition du Québec.

Ceci est très important, car lorsqu'on parle d'industrie touristique, je pense qu'il faut penser au raffinement, à la sophistication de cette industrie. Nous n'avons qu'à aller en Europe ou encore dans certaines régions des États-Unis et il existe des parcours complètement bien organisés. Ici, au Canada, malheureusement, à cause des énormes distances, il n'existe pas de ces parcours bien organisés où un vacancier peut passer deux ou au moins une semaine de son temps, et ce en voyant des choses nouvelles et en s'occupant à diverses activités différentes, et ce pour un certain temps.

Monsieur le président, si on regarde la situation dans la province de Québec, je crois qu'il y a beaucoup plus de critiques qui nous viennent du gouvernement provincial pour accuser le gouvernement fédéral d'inertie. Je pense que cette

Situation économique

inertie est absolument fautive. Cette inertie, monsieur le président, je voudrais la démentir en prenant un autre exemple où le gouvernement fédéral est intervenu, et c'est grâce à sa politique sur la pétrochimie. C'est un secteur industriel qui est fortement concentré dans ma région et s'il n'y avait pas de politique de prix unique au Canada, l'industrie pétrochimique au Québec, non seulement serait en perte de vitesse, mais serait en voie de disparition. C'est grâce à un prix unique qui nous fait bénéficier des avantages des richesses naturelles de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que de la Saskatchewan que nous pouvons non seulement espérer maintenir cette industrie, mais nous pouvons espérer la voir croître. Cela constitue un exemple.

Voyons la politique relative à la construction de navires. Récemment, notre gouvernement a dit qu'il annoncerait bientôt une série de mesures favorisant nos chantiers navals. C'est encore là un secteur où il y a une forte densité de main-d'œuvre. Je crois que c'est là un autre exemple où nous nous sommes arrêtés à un secteur bien particulier et nous avons tenté de mettre de l'avant une série de mesures qui seront annoncées afin de favoriser les industries qui sont déjà en place et, également, peut-être promouvoir la création de sous-secteurs dans ce secteur industriel.

Monsieur le président, je pense qu'il est peut-être facile de dire que tout va mal, mais il suffit de comparer nos statistiques en matière de chômage avec ce qui existe dans d'autres pays pour voir que ce n'est peut-être pas plus rose ailleurs et qu'au Canada et qu'on a peut-être moins souffert qu'ailleurs de ce qu'on peut appeler la crise économique des années 1973, 1974, 1975 et 1976. On a espoir qu'il y aura relance dès cette année et que cette relance se poursuivra en 1979.

Je demande aux honorables députés d'appuyer le gouvernement dans ses efforts. Le ministre des Finances (M. Chrétien) tantôt mentionnait que nous sommes à discuter le bill C-11 sur la fiscalité au Canada, qui contient une série de mesures visant à donner un meilleur pouvoir d'achat aux consommateurs canadiens, des mesures pour favoriser les industries à réinvestir chez nous et, il faut le dire, et je crois que c'est essentiel si l'on veut parler de relance économique, si l'on veut parler de structures industrielles, monsieur le président, je crois que tout cela doit d'abord passer par un climat de confiance qu'il est nécessaire de créer de toutes pièces. Les premiers responsables de ce climat de confiance, ce sont les députés. Lorsqu'il y a des choses valables dans des projets de loi présentés par le gouvernement, la preuve qu'il y en a, c'est que le gouvernement est élu depuis fort longtemps, les députés de l'opposition devraient se faire un devoir de nous appuyer, et non pas de nous faire traîner en longueur comme ils le font depuis quelques semaines avec le bill C-11.

Monsieur le président, je voudrais traiter de la fameuse question des taux d'intérêt souvent utilisée, le cheval de bataille de nos collègues créditistes. Je pense que je n'élaborerai pas tellement longtemps, mais je dirai que c'est peut-être un peu simpliste. Je reprendrai les propos du très honorable premier ministre qui disait que le gouvernement, lorsqu'il prête de l'argent, est quand même obligé de faire un peu comme tout le monde, comme chacun des députés créditistes qui empruntent à la banque, savoir payer un taux d'intérêt à ceux à qui on emprunte.